



LIGUE GRAND EST DE BILLARD

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE A Tomblaine, le samedi 6 septembre 2025 à 14 heures

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

L'Assemblée Générale a décidé, en sa séance du 5 septembre 2020, que les réunions annuelles suivantes se dérouleraient le premier samedi du mois de septembre. La date du 6 septembre 2025 a été choisie conformément à cette décision. Cette séance représente la dixième au format du Grand-Est.

PRÉAMBULE

Le Président ouvre la séance à 14h00, accueille les membres et les remercie de leur participation. Il les invite à se présenter au secrétaire, au pupitre de l'entrée pour le décompte des délégués et des voix afférentes.

Le comptage final met en exergue la présence de 42 clubs représentés disposant de 126 voix. 8 clubs sont excusés et 14 absents sans motif justificatif. Le quorum est atteint.

Sur la base de ce constat, le Président rappelle l'ordre du jour de la séance et invite l'assemblée à poursuivre.

Il propose le recours au vote à main levée, que l'Assemblée accepte à l'unanimité.

Cette année encore, la disparition d'un certain nombre de licenciés au sein de notre Ligue est à déplorer. Le Président propose à l'Assemblée d'observer une minute de silence.

1/ LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

Les procès-verbaux des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire des 7 septembre et 16 novembre 2024 faisaient partie des pièces jointes à l'invitation.

Lesdits procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité moins deux abstentions.

2/ LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Il était prévu une Assemblée Générale Élective destinée à compléter le Comité Directeur. Elle est sans objet faute de candidatures.

Rappel :

En débutant cette assemblée générale, il faut se souvenir du début catastrophique de la saison 2024 2025, pas suffisamment de candidats pour constituer un Comité Directeur. Moi-même gravement malade à l'AG de septembre, n'ai pu y participer et Francis Richard m'a suppléé au pied levé.

Ne pensant pas me représenter, la situation m'a cependant conduit à trouver des bonnes volontés pour reconstituer un comité. Une nouvelle AG électorale s'est déroulée le 16 novembre 2024 en visioconférence avec vote électronique.

Une nouvelle équipe est repartie pour une saison tronquée de 4 mois, essentiels pour lancer une saison, j'y reviendrai après.

L'Assemblée Générale est plus que jamais un moment important d'échanges entre les Clubs et la Ligue, le moment où les décisions sont prises ou validées, à votre écoute dans nos échanges tout au long de l'année également.

Une grande importance est accordée à la présence des Comités Départementaux car leur rôle est essentiel dans l'articulation des actions fédérales et celles de la Ligue. Il faut malheureusement déplorer que la Ligue ne soit pas invitée aux AG de tous les Comités.

En 2026, sera organisée une réunion du Comité Directeur de la Ligue avec les Comités Départementaux comme il y a 2 ans.

Ces dernières années, le quorum a été atteint de justesse et il a semblé judicieux lors de la dernière assemblée Générale de prévoir une amende pour les clubs absents. Elle est fixée à 150 €. Nous ne l'avons pas mise en œuvre, nous le ferons cette année.

Cette année, un seul représentant par club est nécessaire suite à la modification des statuts à l'AG du 16 novembre 2024.

Le quorum tant en nombre de représentants présidents ou mandataires que de voix est présentement atteint.

Remerciements aux Clubs et leurs représentants de leur présence, à l'ensemble du Comité Directeur qui s'active tout au long de la saison.

Nous pouvons faire mieux, bien évidemment, mais la Ligue a un besoin cruel de renforcement pour accomplir l'ensemble des missions qui lui sont dévolues. L'appel à candidature a été infructueux. C'est véritablement dommageable.

Cela met en perspective le bénévolat, clé de voute du fonctionnement des associations comme la nôtre qui ont peu de moyens financiers pour envisager un recrutement administratif, comptable ou autre alors que pointe la professionnalisation en matière de formation appuyée par la Fédération.

Les clubs, les départements, les Ligues y sont déjà confrontées avec notamment les dispositifs club avenir et une grille de rémunération édictés par la Fédération. Cela suscite une certaine incompréhension et une différence de traitement avec les fonctions bénévoles dans nos structures est ressentie.

Licences

Satisfaction de constater que l'effectif de la Ligue atteint le nombre record de 1761 licences pour 65 clubs

En carambole, effectif stable constatant néanmoins que les licences jeunes avenir sont en régression, nous plaçant encore dans les premières ligues de France.

En billard à poches, 2^{ème} ligue en Américain et snooker. En blackball, nous sommes loin derrière les ligues qui organisent des tournois blackball avec leur parc de billards, nous y revenons.

La représentation des femmes est encore faible, moins de 10% alors que le Code du sport vise une parité homme-femmes à échéance 2028.

Force est de constater que les clubs labellisés école de Billard de la FFB ont les meilleurs statistiques de licences, licences jeunes et féminines à la hauteur de leurs actions de formation et de développement.

Apparaissent également des licences handi-sport jeunes et adultes, un suivi, des actions pourraient être engagées (poste à pourvoir à la ligue svp). Des clubs comme St Mihiel, Pont à Mousson, Briey sont très engagés dans cette cause.

Pass scolaires, les clubs rechignent à enregistrer les licences des jeunes scolaires ou dans le cadre d'activités municipales

Question licence, il faut rappeler le principe de licencier tous les adhérents, c'est une exigence que consacre le Code du Sport et l'ambition de la Ligue à prospérer au service du Billard, ses clubs et tous les pratiquants.

Comité Directeur

A cours de la saison, le comité a enregistré 4 démissions

Cependant, 2 cooptations ont pu être validées, Fabien Tormen coopté fin 2024 au poste de responsable sportif américain à la place de Mehdi Yassine, démissionnaire peu après l'élection du 16 novembre 2024 et Fabrice Remande au poste de Trésorier Général validé le 6 septembre en remplacement de Valérie Creusat, démissionnaire, avec en intérim Nicole Jeanny.

L'appel à candidatures a mis en avant la nécessité de pourvoir des postes importants que sont le Trésorier et d'autres dans toutes les activités, actions que nous souhaitons développer pour répondre au service que vous attendez, mais aussi pour soulager les bénévoles que nous sommes à la Ligue.

Félicitations à plusieurs membres pour le travail colossal abattu cette saison

En premier lieu Nicole Jeanny, prévue trésorière adjointe et qui s'est vue en première ligne du mois de septembre à aujourd'hui compte tenu de l'indisponibilité de la Trésorière en titre pour raisons professionnelles. Pour clore l'année, le Comité l'a nommée Trésorière Générale pour répondre aux exigences légales de la fonction. Mille mercis, merci de l'applaudir.

En deuxième lieu, à tous les membres du Comité Directeur, notamment Laurent Goodwin, Denis Fischer, Laurent Dupont, Fabien Tormen, Francis Blanché, Alain Braun et toute la Sportive. Il faudrait les citer tous. Il faut comprendre que le bénévolat est quelque chose de précieux et il est difficile de le mêler à une activité professionnelle voire familiale. Tous donnent de leur temps à la mesure de leurs possibilités, possibilités qu'il faut bien mesurer avant de s'engager. Le poste de secrétaire s'est aussi retrouvé vacant, je l'ai assumé au même titre que mon implication dans le processus de trésorerie.

Les activités bénévoles ne se règlent pas par la professionnalisation ou alors le prix serait exorbitant.

Le Comité Directeur de la Ligue s'est réuni à 3 reprises et le bureau très souvent.

Nombre très important de réunions présentielles ou visioconférences dans les domaines des Commissions sportives, formation en ligue ou bien celles de la FFB et autres acteurs institutionnels.

Dans le fonctionnement du Comité où s'imbrique la communication, nous avons opté pour un nouveau site internet qui sera opérationnel en octobre prochain (Denis Fischer et Laurent Dupont font le suivi). Le fonctionnement du Comité a aussi été entaché de dysfonctionnements majeurs des listes de diffusion qui n'ont pas permis la fiabilité d'acheminements des mails aux clubs, CDB, membres du comité.

Nous savons les difficultés techniques liées à ces listes et l'exigence d'un site internet bien perçu des clubs, licenciés et grand public, c'est pourquoi nous avons opté pour un prestataire professionnel ATIWEB.

Pour ma part, j'ai pu me défaire des fonctions liées à la formation et au développement, de l'ETR, maintenant assumées par Alain Braun et Laurent Goodwin. Je suis nécessairement impliqué. Il se dégage par ailleurs de la fonction de Président de Ligue un nombre très important de réunions en visioconférences avec la FFB et autres partenaires institutionnels, des entrevues aussi et un devoir de représentations.

Richesse au niveau des compétitions et des résultats

Compétitions nationales au cours de la saison 2024 2025

Tournoi National cadre 71/2 Masters à Épinal

Championnat de France 5 Quilles Masters à Laxou

Tournoi National 3 Bandes Dames à Pont à Mousson

Championnat de France 5 Quilles U21 à Arcis sur Aube

Championnats de France Cadre N3 à Toul

Championnat de France Snooker U18 U21 à Saint Avold / Thionville

Championnat de France Cadre N1 à Pont à Mousson

Championnat de France Cadre U25 à Pont à Mousson

Tournoi National Artistique à Florange

Championnat d'Europe Artistique à Florange

Championnat de France 3 Bandes par équipes à Hagondange

Il faut souligner l'activité sportive consacrant de multiples finales de Ligue dans toutes les disciplines.

En billard à poches, elles rassemblent un nombre conséquent de finalistes

Finales à Schiltigheim en Américain 20 joueurs sur 4 jours

Finales Blackball à Thionville et Schiltigheim

Finale Snooker à Schiltigheim

En carambole, 28 finales de ligue rassemblant souvent 8 joueurs

Finale de Ligue 4 billes à Toul 24 jeunes

Les rapports sportifs et palmarès sont en annexe

Pour la saison 2025 2026, beaucoup d'événement nationaux seront encore organisés en Grand Est

Au niveau des sportifs

Cette saison, nos sportifs et nos équipes se sont particulièrement distingués lors des championnats de France.

Des médailles aussi en billard artistique pour Michael Hammen : 3^{ème} aux Championnat d'Europe et Championnats du Monde.

On peut relever que des jeunes joueurs ou joueuses ont été sacrés Champion de France et ont accédé à des podiums

De nombreuses sélections internationales ont aussi récompensés leur excellence

La reconnaissance Haut niveau accordée au Bandes s'étend maintenant aux disciplines billard à Poches, permettant de prétendre à des aides de la FFB et de la Région

La décision de la FFB de reporter la charge des frais des finalistes nationaux sur les instances régionales, clubs, joueurs impliquait la prise en charge de l'international

Si l'engagement financier de la fédération s'améliore, il reste cependant encore à charge des frais aux compétiteurs.

La Ligue accorde symboliquement une participation de 100,00 € aux sélections internationales Championnats d'Europe et Championnats du Monde.

AU NIVEAU SÉLECTIONS, nous avons de nombreux compétiteurs ou compétitrices qui ont été sélectionnés en équipe de France

Nathalie ROHMER en Américain

Michael HAMMEN en billard artistique

Benoît CLEMENT en billard artistique

Michael CARREAU au 5 Quilles

Théo SCHNEIDER en blackball

Albert PETTENER Américain Vétérans

Matéo OCHOISKI en snooker

D'autres encore

AU NIVEAU NATIONAL 7 TITRES

SONT SACRES CHAMPIONS DE FRANCE

MATEO OCHOISKI Champion de France en Catégories U18 et U21 du Century Club

DJASON PONTHEU (moins de 25 ans) Champion de France 3 Bandes Nationale 2 du Tapis Vert de Reims

JORDAN AUBERT Champion de France Cadre 47/2 Nationale 1 du Billard Club Mussipontain

MICHAEL HAMMEN du club de Florange Billard Artistique Masters

EN ÉQUIPES

Association Sportive de LAXOU au 5 Quilles Division 1 qui remporte à nouveau le titre

ES HAGONDANGE au 5 Quilles Division 2

SAINT NICOLAS DE PORT en Blackball Division 3

De nombreux podiums pour nos compétiteurs, voir les rapports des Commissions sportives

Dans le Challenge des Clubs FFB choisi par la Ligue, le choix s'est porté sur le Billard Club Mussipontain

Au niveau financier

La Trésorière répondra à vos questions vis-à-vis des comptes et documents transmis.

Au niveau formation

Alain Braun vous fera part des actions réalisées et celles concernant la prochaine saison de concert avec l'ETR et la perspective de consignes avec le nouveau DTN de la Fédération

Au niveau développement

Outre les objectifs évoqués, les demandes d'organisation et de demandes de subvention notamment auprès de la FFB ont été entourées de suivis et conseils de la Ligue assortis de rapports circonstanciés.

Tout au long de l'année, les clubs ont pu être informés des aides et dispositifs de la Région Grand Est.

Des temps d'échanges téléphoniques avec des présidents de clubs ont pu avoir lieu pour connaître la situation de leur club et suggérer les actions institutionnelles et fédérales auxquelles leur club peut prétendre.

Le développement de la ligue passe par l'augmentation du nombre de licenciés blackball avec la proposition d'un parc de tables de blackball dont projet dans annexe du BP complété après par Laurent Goodwin.

Élaboration du projet de développement Ligue en préparation en phase avec les consignes de la FFB et la convention avec la Région Grand Est.

Au niveau communication

La diffusion des informations

Le comité travaille actuellement avec un prestataire mandaté à l'élaboration d'un nouveau site internet de la Ligue. L'objectif consiste en une mise en service prévue en novembre prochain avec élaboration de listes de diffusion.

Au niveau subventions

De manière générale, les subventions sont à la baisse mais nous avons pu conclure avec la Région une convention de fonctionnement 2022 2025 à hauteur de 18000 € sur 4 ans au lieu de 20000 € comme antérieurement.

Les demandes de subventions à la Région liées aux organisations de compétitions concernent maintenant les clubs et non la Ligue qui globalisait les demandes des clubs et affectait ensuite une aide globalisée à chacune des organisations.

Une nouvelle convention 2026 2028 est en cours pour faire valoir notre ambition d'augmenter nos actions de formation et de développement.

La FFB apporte son soutien à l'ETR en fonction des objectifs et actions retenus, cette saison 1050,00 €

Le Projet Sportif Fédéral PSF (ex CNDS) est en constante diminution, les dossiers sont examinés par la FFB qui dispose des montants attribués transmis ensuite à l'agence Nationale du Sport pour ratification.

Bien que les actions soient sensiblement les mêmes et plutôt en progression, la subvention est fluctuante, successivement 5500,00 € l'exercice 2021/2022, puis 3000,00 €, 1500,00 €, 4500,00 € et 1500,00 € cette saison.

Au niveau éthique et discipline

La commission de discipline a malheureusement été saisie d'affaires disciplinaires.

Rémy Mertz apportera son éclairage dans les rapports qui suivent

J'ajoute que les acteurs de la vie du billard sont soumis aux principes de la charte d'éthique et de déontologie, qu'il convient d'en être garant.

Élection complémentaire

L'appel à candidatures pour répondre aux besoins de la Ligue dans de nombreux domaines (gestion sportive, trésorerie, formation, communication) a été infructueux.

Les cooptations recueillies s'intégreront à la prochaine élection électorale.

Décisions

Au cours de cette assemblée, les décisions suivantes sont votées

- adoption du Compte rendu des Assemblées Générales Ordinaire et Électorale des 7 septembre et 16 novembre 2025
- adoption du rapport moral et d'activités
- approbation des comptes de l'exercice 2024 2025
- approbation du compte de résultats prévisionnel pour l'exercice 2025 2026 et fixation du tarif de la licence 2026 2027
- désignation vérificateurs aux comptes pour l'an prochain
- désignation des délégués ligue qui seraient les membres du bureau en premier lieu et du comité

Remerciements

Il convient de remercier nos partenaires incontournables et importants que sont l'État, la Région Grand Est, le CROS, les Départements, les Municipalités et la Fédération Française de Billard.

3/ LE RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat, dont la trésorière explicite les différentes rubriques, affiche un excédent de 2391,23 €. Sur cette base, au 31 juillet, la trésorerie de la Ligue s'établit à 57429,08 €, répartis de la manière suivante :

- 1442,08 € sur le compte courant ;
- 48100,00 € sur le premier compte épargne ;
- 7887,00 € sur le second compte épargne.

4/ LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

L'Assemblée Générale de l'année dernière n'a pas procédé à l'élection de vérificateurs aux comptes. Aussi, le Président a eu recours à Jacques PROBST, plébiscité par l'assemblée.

Au cours de son contrôle sur pièces réalisé par sondages, il n'a détecté aucune anomalie. Il souligne les soins et l'exactitude avec lesquels sont tenus les comptes. Aussi, fort de ce constat, il propose à l'Assemblée de procéder à l'approbation des comptes. A l'issue du vote, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Francis RICHARD et Pierre VUILLEMARD sont désignés commissaires aux comptes pour la nouvelle saison 2025-2026 à l'unanimité.

Des membres évoquent les pertes subies depuis la réserve constituée par la fusion des trois anciennes ligues. Le Président rappelle que les dépenses engagées par la Ligue s'effectuent au profit des clubs et de leurs adhérents, au travers des aides au développement et des défraiements.

5/ LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Le Président commente le budget soumis à l'assemblée. En particulier, il met en exergue notamment les éléments suivants :

- l'intégration des amendes de 150 € évoquées en début de séance ;
- la recherche d'un équilibre financier ;
- les dépenses liées à la communication et afférentes au nouveau site internet et aux passerelles avec les réseaux sociaux.

Par ailleurs, une liste de contacts sera établie et disponible aux clubs pour la mise en œuvre de caméras.

Le budget prévisionnel est voté selon les résultats suivants :

- 94 voix pour ;
- 23 voix contre, émanant des clubs de Thionville, Saint-Max, Laxou, Romilly-sur-Seine, Homécourt et Barr ;
- 9 abstentions, émanant des clubs de Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel et Verdun.

En outre, le Président évoque trois projets émergents pour la saison prochaine. Outre le développement de clubs, l'un des projets concerne l'acquisition d'un parc de 12 billards blackball par la Ligue, à l'instar des Ligues Bretagne, Val de Loire, Hauts de France et Nouvelle Aquitaine.

Laurent GOODWIN détaille les contours et détails du dossier. Ce parc serait stocké chez un transporteur et mis à la disposition des clubs qui en auraient le besoin pour l'organisation de compétitions. Les coûts de stockage s'élèveraient à 50 € par mois (bien moins élevés que dans les autres Ligues) et feraient l'objet d'une location auprès des clubs. Le montant de la location

intégrerait les coûts de stockage, transport et entretien (changement de tapis tous les trois ans environ et de billes).

La FBEP a mis en vente un grand nombre de billards au tarif unitaire de 1000 €, billes incluses. Il en reste aujourd'hui une quinzaine. Ce contexte représente l'opportunité de concrétiser le projet. Sur la base de ces éléments, le Président soumet au vote l'achat desdits billards. Le projet est approuvé selon les résultats suivants :

- 116 voix pour ;
- 3 voix contre émanant du club de Saint-Mihiel ;
- 7 abstentions émanant des clubs de Barr, Florange et Homécourt.

Enfin, le Président soumet au vote l'augmentation de 2 € de la cotisation à la Ligue pour la saison sportive 2026-2027. Ladite augmentation est approuvée selon les résultats de vote suivants :

- 115 voix pour ;
- 11 voix contre émanant des clubs de Laxou, Romilly-sur-Seine et Saint-Max.

6/ LA COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE

Le rapport a été fourni aux membres en amont de l'Assemblée Générale.

Laurent DUPONT, Président de la commission rappelle que le challenge de l'Est a été annulé. La finale de Ligue en libre R4 n'a pas été gérée au mieux et le président présente ses excuses à ce sujet.

La commission s'attache à mettre en place un calendrier pluriannuel pour l'attribution des finales, en fonction des billards disponibles dans les clubs.

En outre, le président de la commission rappelle la mise en œuvre de la nouvelle classification à compter de la prochaine saison sportive 2025-2026. Dans ce cadre, tout joueur peut demander à s'inscrire aux compétitions dans la catégorie immédiatement supérieure à la sienne sans étoile. Ainsi, un joueur inscrit en libre R2 pourra prendre part aux épreuves de cadre R1.

Le président indique également les changements intervenus dans les championnats de France par équipes au jeu de série et aux 3 bandes.

QUILLES Pour mémoire, la discipline des quilles se développe et a compté 80 compétiteurs durant la saison passée, soit une augmentation de 9 %.

Deux titres de champion de France par équipe en D1 et D2 ont été décernés en Ligue Grand-Est. Enfin, Jean-Michel LUCQUIN évoque la mise en place d'une nouvelle épreuve nommée biathlon la saison prochaine. Cette dernière comportera une partie 3 bandes et une partie quilles.

7/ LES COMMISSIONS SPORTIVES BILLARD A POCHE

Les rapports des disciplines Américain, Blackball et Snooker ont été transmis en amont de l'Assemblée Générale. Les membres n'ont pas de remarque particulière.

8/ LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Le Président remercie tous les arbitres et les instructeurs de leur volontariat.

Il rappelle que les arbitres n'ont plus à renseigner leurs fiches individuelles respectives. En effet, la saisie des matches sur le site de la Fédération implique désormais la désignation de l'arbitre ayant officié durant la compétition.

Le Président indique le nombre d'arbitres fédéraux dont le mandat demeure en cours de validité, à savoir 84 au jeu de série, 80 aux 3 bandes, 9 aux quilles et 2 au snooker.

Rapport arbitrage transmis

9/ LA COMMISSION FORMATION

Le président de la commission en rappelle la composition : 3 formations au CFA, dont 2 au billard à poches et un en carambole respectivement à Thionville, Commercy et Pont à Mousson. Formations dirigées par Yannick Beaufiles et Michael Carreau

S'agissant de la discipline carambole en 2025, 12 clubs détiennent le label d'école de niveau 1 et 5 le label d'école de niveau 2.

La Ligue organisera une journée d'évaluation des jeunes en novembre, tous modes de jeu confondus. A l'issue, des propositions de formation ultérieure adaptée seront formulées, en fonction des moyens disponibles.

La Ligue n'organisera pas de formation sur billards de 3,10 mètres pour les adultes de plus de 25 ans. En revanche, ces derniers pourront intégrer une formation par ailleurs en cas de places disponibles.

10/ LA REMISE DES DIPLÔMES

Le Président décerne les diplômes aux champions de France de toutes les disciplines.

La Médaille d'Honneur Fédérale est décernée cette saison à Myriam AUBERT, Présidente du Club de Pont-à-Mousson. Non présente, cette distinction lui sera remise protocolairement à Pont à Mousson.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire étant épuisé et en l'absence de remarque supplémentaire, le Président clôt la séance à 18h35 et invite les participants à une collation.

Le Président



Régis VALIERE

Le Secrétaire de séance



Rémy MERTZ